Décision n° 2018-1161
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 18 septembre 2018
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2017-0383 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 21 mars 2017 modifiant la décision n° 2015-1160 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 1er mars 2017 modifiée portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 18 septembre 2018,

Pour le Président et par délégation

Jean-Luc STEVANIN
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2018-1161
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 18 septembre 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198803289	COOP AGRICOL TRANSFORM	08 JUNIVILLE	2 VHF
199007858	SPX FLOW TECHNOLOGY SAS	27 EVREUX	1 UHF
200300677	TRIMBLE FRANCE SA	94 FONTENAY SOUS BOIS	2 UHF
200300812	PALFROID SA	08 PURE	1 UHF
200700534	CAPGEMINI OUTSOURCING SERVICES	63 AUBIERE	1 UHF
201000956	TERRE SATELLITE	02 PUISIEUX ET CLANLIEU	1 UHF
201000957	TERRE SATELLITE	02 PONTRU	1 UHF
201000959	TERRE SATELLITE	02 PAISSY	1 UHF
201000960	TERRE SATELLITE	02 BERRY AU BAC	1 UHF
201000962	TERRE SATELLITE	02 FIEULAINE	1 UHF
201000963	TERRE SATELLITE	59 BANTEUX	1 UHF
201000964	TERRE SATELLITE	02 MONTHENAULT	1 UHF
201000965	TERRE SATELLITE	59 CATILLON SUR SAMBRE	1 UHF
201000966	TERRE SATELLITE	80 ESTREES MONS	1 UHF
201001082	TERRE SATELLITE	02 VIVIERES	1 UHF
201001116	TERRE SATELLITE	62 MORVAL	1 UHF
201001119	TERRE SATELLITE	02 TAVAUX ET PONTSERICOURT	1 UHF
201001170	TERRE SATELLITE	62 NORTKERQUE	1 UHF
201001172	TERRE SATELLITE	02 RENANSART	1 UHF
201100298	TERRE SATELLITE	80 ESMERY HALLON	1 UHF
201101166	TERRE SATELLITE	59 SOCX	1 UHF
201101167	TERRE SATELLITE	59 FRESSAIN	1 UHF
201101168	TERRE SATELLITE	80 MEZIERES EN SANTERRE	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201101548	TERRE SATELLITE	62 YTRES	1 UHF
201200824	TERRE SATELLITE	80 NEUILLY LE DIEN	1 UHF
201200825	TERRE SATELLITE	02 VILLERS HELON	1 UHF
201300431	LATITUDE GPS	18 HUMBLIGNY	1 UHF
201301919	LATITUDE GPS	18 MONTLOUIS	1 UHF
201302730	TERRE SATELLITE	02 GRUGIES	1 UHF
201302731	TERRE SATELLITE	02 LA BOUTEILLE	1 UHF
201400521	TERRE SATELLITE	62 MONCHY LE PREUX	1 UHF
201400523	TERRE SATELLITE	80 BAIZIEUX	1 UHF
201500247	SOCIETE ATLANTIQUE MEDITERRANEE	84 MAZAN	1 UHF
201500337	LATITUDE GPS	03 CHAVENON	1 UHF
201500643	LATITUDE GPS	50 BRETTEVILLE SUR AY	1 UHF
201500979	TERRE SATELLITE	59 HAZEBROUCK	1 UHF
201500980	TERRE SATELLITE	62 NEUVILLE AU CORNET	1 UHF
201500981	TERRE SATELLITE	59 MONS EN PEVELE	1 UHF
201501223	DUMEZ MEDITERRANEE	13 MARSEILLE	1 UHF
201501267	TERRE SATELLITE	80 BEAUQUESNE	1 UHF
201501270	TERRE SATELLITE	62 LAVENTIE	1 UHF
201600421	LATITUDE GPS	35 ROZ SUR COUESNON	1 UHF
201600422	EIFFAGE CONSTRUCTION	75 PARIS	2 UHF
201601061	TERRE SATELLITE	80 AIGNEVILLE	1 UHF
201700759	TERRE SATELLITE	51 SOMPUIS	1 UHF
201700760	TERRE SATELLITE	62 CAMPIGNEULLES LES PETITES	1 UHF
201700761	SARL NEOPAX	06 VALLAURIS	1 UHF
201700776	TERRE SATELLITE	08 SEMIDE	1 UHF
201800399	AUTOMATISME GRUE SECURITE	69 LYON	1 UHF